



## Jugement définitif

-----  
Par Regis

Bonjour j'ai reçu un document au titre SIGNIFICATION D'ORDONNANCE ET ASSIGNATION EN DIVORCE le 22/10/2021

,  
Ma question c'est quand je vais recevoir mon jugement définitif pour ma demande de logement et ce document peut remplacer le jugement définitif merci